



Rapport d'activités 2013

**Pour une PAC après 2013 plus juste et plus
« verte » :**

**Amplifier le plaidoyer et mobiliser les réseaux
d'influence en France et dans l'UE pour peser dans
les négociations de la réforme**

Mai 2014

Groupe PAC 2013
2B rue Jules Ferry – 93100 Montreuil
Tél. +33 608 831 235
www.pouruneautrepac.eu

Le Groupe 2013 est soutenu depuis 2008 par :

JMG
FOUNDATION

Fondation
LÉA NATURE
JARDIN BIO
Sous l'égide de la Fondation de France

FONDATION
DE
FRANCE

Fondation
Nature
& Découvertes
Sous l'égide de la Fondation de France

FONDATION
**NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Fondation Lemarchand
"pour l'équilibre entre les Hommes et la Terre"
Sous l'égide de la Fondation de France

patagonia



I - Introduction

A propos du Groupe PAC 2013

Le groupe PAC 2013 est une « plate-forme » de travail qui mobilise vingt-cinq organisations françaises de protection de défense de l'environnement, d'agriculture et de développement durables, de solidarité internationale ainsi que des mouvement ruraux sur la réforme de la PAC pour la période 2014-2020 (liste en annexe).

Constitué à la fin de l'année 2007 pour peser en France sur les orientations de la Politique agricole commune (PAC), le groupe PAC 2013 s'est progressivement fait reconnaître comme un interlocuteur des pouvoirs publics et des autres parties prenantes (ONGs, syndicats, autres plate-formes...).

Les fonctions que remplit aujourd'hui le groupe PAC 2013 peuvent se résumer ainsi :

- animer un dialogue entre organisations françaises : proposer un espace de débat
- décrypter les mécanismes de la PAC : fournir une expertise dans le monde associatif
- vulgariser les enjeux relatifs à la réforme de la PAC : expliquer la PAC « pour les nuls »
- européaniser les enjeux de la réforme : s'articuler avec des réseaux européens d'ONG
- élaborer des propositions de réforme de la PAC : mobiliser une expertise collective
- sensibiliser, interpeller et convaincre les décideurs : construire un réseau d'influence

La particularité de ce groupe qui au départ, n'apparaissait pas en soi comme un nouvel intervenant dans la cartographie des acteurs de la réforme de la PAC, c'est qu'il est devenu un interlocuteur des pouvoirs publics sur la Politique agricole commune, au même titre que France Nature Environnement (FNE) pour représenter un grand nombre d'ONG.

Le groupe PAC 2013 est soutenu depuis 2007 par la fondation JMG, depuis 2008 par la FNH et le WWF. Il a été également soutenu par : la Fondation de France, la Fondation Nature et Découvertes, la Fondation Patagonia, la Fondation Léa Nature, la Fondation Heinrich Boll et la Fondation MAVA. En 2012, la Fondation François Lemarchand a apporté son soutien à nos activités. Le groupe PAC 2013 remercie chaleureusement les fondations qui soutiennent ses activités.

Contexte

Depuis 2008, la réforme de la Politique agricole commune (PAC) après 2013 est en discussion au niveau communautaire. La PAC est la première politique intégrée de l'Union Européenne (UE), forte d'un budget annuel de €55 Mds, soit 43% du budget communautaire. La PAC dispose ainsi d'énormes moyens pour orienter, organiser et soutenir les secteurs agricole et agroalimentaire de l'UE, notamment face aux multiples défis alimentaires, environnementaux, climatiques et socio-territoriaux auquel il doit faire face à l'horizon 2020.

La proposition de la Commission la plus emblématique du débat sur la réforme de la PAC est sans aucun doute le verdissement de la PAC. Derrière ce terme, l'idée de l'exécutif européen est de conditionner 30% des aides directes au respect de trois mesures simples et identiques à travers l'UE, afin d'engager les exploitations agricoles vers l'agriculture durable. Depuis le début du processus de la réforme, le Groupe PAC 2013

soutient cette innovation fortement critiquée par de nombreuses parties prenantes (OPA, députés européens, ministres de l'agriculture).

Même si elles manquent d'ambition au regard du faible niveau d'exigences agronomiques et agroécologiques, les mesures du verdissement restent nécessaires pour légitimer une grande partie des aides de la PAC, soit un peu plus de €12 Mds par an, et doivent être accompagnées d'une sortie rapide des références historiques des aides directes (convergence) et d'un renforcement budgétaire de la politique de développement rural, en particulier pour les mesures agro-environnementales et climatiques ainsi que l'agriculture biologique (2nd pilier de la PAC).

Dans ce cadre, le Groupe PAC 2013 a estimé qu'il était stratégique de soutenir les orientations écologiques et sociales de la réforme tout en améliorant significativement les mesures clés. Ainsi, le Groupe PAC 2013 a fait des propositions pour améliorer le dispositif intrinsèque de verdissement et son articulation avec les autres dispositifs de la PAC.

Priorités stratégiques

Au regard de ce contexte, le Groupe PAC 2013 estime qu'une PAC réformée en 2013 devra notamment :

1. mettre fin au système de rente que constitue l'actuel dispositif de soutien des revenus agricoles, et mieux légitimer les soutiens publics aux agriculteurs sur la base des services environnementaux et socio-territoriaux rendus et à rendre par les agriculteurs ;

2. laisser une place plus ambitieuse au développement rural, par des transferts plus importants en provenance des aides directes, pour promouvoir les emplois, la cohésion territoriale, l'installation, les mesures agro-environnementales ainsi que d'autres dispositifs relatifs aux circuits alimentaires de proximité.

Sur ces deux priorités, le Groupe PAC 2013 a continué de plaider en faveur de propositions concrètes auprès des décideurs publics français et européens :

- le ciblage des aides au revenu vers les agriculteurs qui en ont le plus besoin,***
- la redistribution des aides de la PAC en faveur des types d'agriculture importants pour l'environnement et pour la lutte contre le changement climatique***
- le soutien aux élevages extensifs à l'herbe et à haute valeur naturelle,***
- le soutien à l'agriculture biologique,***
- le soutien à la relance des plantes légumineuses, pour lutter contre le changement climatique, favoriser la biodiversité et soutenir les agriculteurs vertueux.***

Un calendrier de la réforme retardé en 2013

Comme nous l'indiquions dans le rapport d'activités 2012, l'échec des négociations sur le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 en novembre 2012 et l'annonce d'un second Sommet européen début février 2013 a retardé le calendrier des négociations de la réforme de la PAC.

Grâce à l'accord sur le CFP en février 2013, les négociations agricoles ont pu reprendre avec les

votes du Parlement et du Conseil en mars sur les 4 projets de règlements. Les trilogues entre le Conseil, le Parlement et la Commission ont démarré début avril sous présidence Irlandaise, pour se conclure par un accord politique le 26 juin.

Toutefois, les discussions ont continué ensuite à deux niveaux : au niveau national pour choisir les modalités d'application de la PAC ; puis en fin d'année au niveau Européen par la rédaction des actes délégués de la réforme que le Traité prévoit de confier à la Commission pour être ultérieurement adoptés par le Conseil et le Parlement.

II – Bilan des activités réalisées en 2013

Tableau : Rappel des activités proposées pour 2013

N°	Activités	Réalisation
1	Coordonner le dialogue sur la réforme de la PAC entre les ONG françaises	25 organisations membres
2	Amplifier le plaidoyer sur la réforme de la PAC auprès de différents publics en France	Médiatisation grandissante du travail de vulgarisation de la réforme de la PAC
3	Exercer un lobbying ciblé sur les décideurs français	Lobbying positif ; influence grandissante sur le gouvernement ; le Groupe PAC 2013 est reconnu à la fois comme interlocuteur et est un acteur craint dans le même temps par les autorités
4	Exercer un lobbying et une veille sur les institutions communautaires	Influence sur les eurodéputés français (votes du 13 mars 2013)
5	Mener un dialogue franco-allemand sur la réforme de la PAC	Dialogue bilatéral permanent

1. Coordonner le dialogue sur la PAC entre les ONG françaises

- coordination : un année charnière

En 2013, le temps de coordination de S. Féret sur le Groupe PAC 2013 a été réduit à un mi-temps puis un quart temps au second semestres 2013. Ceci s'explique par la baisse des soutiens des fondations et par la baisse d'activité post-accord politique du 26 juin.

Par ailleurs, S. Féret a anticipé cette tendance, en devenant coordinateur de la plate forme européenne convention agricole et rurale 2020 (ARC 2020) à mi-temps à compter d'avril 2013.

Cette double fonction a permis d'améliorer les synergies entre actions européennes et françaises, notamment pour les activités de veille, d'analyse et de lobbying.

Six réunions de coordination ont été organisées en 2013 -dont une téléphonique-, soit à peu près tous les deux mois. Ces réunions sont des moments importants pour échanger les informations, débriefer les rendez-vous institutionnels, analyser la situation des négociations européennes et françaises, et discuter des priorités à venir.

- coordonner la représentation des ONG auprès des pouvoirs publics

La singularité du Groupe PAC 2013 est de porter, auprès des pouvoirs publics, un message clair et univoque en faveur d'une PAC plus juste et plus écologique.

Pour assurer une représentation juste et équilibrée du Groupe PAC 2013 auprès de ministres ou de cabinets ministériels, le coordinateur propose que les responsables d'ONG représentatives dans leur domaine (agriculture, environnement, solidarité...) soient impliqués.

En ce sens, le Groupe PAC 2013 peut être assimilé à un groupe de pression agissant dans l'intérêt général de mieux justifier et légitimer les dépenses de la PAC auprès de l'opinion publique.

- interventions et formations

Au nom du Groupe PAC 2013, le coordinateur a dispensé 27 interventions et formations auprès d'organisations du groupe PAC 2013 et extérieures, auprès d'organisations agricoles et d'établissements d'enseignement agricoles et supérieurs, soit 10 de plus qu'en 2012.

Tableau : actions réalisées

Actions	Cibles	Thèmes	Résultats
Coordination et animation du dialogue	ONG du groupe PAC 2013	Tous Budget de la PAC	6 réunions de coordination
Rédaction de propositions	ONG du groupe PAC 2013	Verdissement Développement rural Convergence des aides Budget de la PAC	Demandes sur le verdissement, paiement redistributif, MAEC
Relations institutionnelles	Organisations agricoles réseaux de collectivités, instituts de recherche, autres ONG	Ecologisation des aides Simplification de la PAC Innovation Protéines végétales Majoration premiers hectares	Dialogue constructif avec Jeunes Agriculteurs Echange d'informations avec FNE
Interventions, formations et conférences	ONG, organisations agricoles, étudiants	L'évolution de la PAC Les thèmes et les enjeux de la réforme	27 interventions en AG, débats publics et formations sur la PAC ; diffusion du guide PAC aux publics en formation Supports de présentation PPT sur la PAC mis à jours régulièrement

- Interventions et débats publics sur la réforme de la PAC

13/02/13 : conférence de la région Aquitaine, (avec les députés européens J. Bové et E. Andrieu) Bazas, 250 personnes

26/02/13 : débat sur la chaîne Terre d'infos TV au SIA, APCA (avec un député européen et le Pdt de l'APCA)

27/02/13 : animation de la conférence « Pour une PAC plus juste », campagne I Field Good, SIA Paris, 50 personnes

01/03/13 : animation de la conférence « Pour une PAC plus solidaire avec le Sud », campagne I Field Good, SIA Paris, 40 personnes

21/03/13: conférence à l'AG du GAB de Vendée, La Roche sur Yon, 100 personnes.

02/04/13 : AG de Biocentre, Châteauroux, 200 personnes

05/04/13 : congrès d'Eau et Rivières de Bretagne, Rostrenen, 150 personnes

08/04/13 : conférence à l'ENSAIA de Nancy (campagne I Field Good), 200 personnes

30/05/13 : GAL du Pays de Pontivy, 30 personnes

31/05/13 : conférence de la campagne Envie de Paysans, Ferme à Paris, 100 personnes

05/06/13 : conférence de la FNAE, Bucarest, 300 pers (avec le ministre de l'agriculture roumain et un membre du cabinet du Commissaire Ciolos).

30/07/13 : université d'été de Marciac, 200 personnes (avec plusieurs députés européens et le ministre de l'agriculture)

12/09/13 : conférence de l'INRA au SPACE, Rennes, 100 personnes

26/09/13 : université de Luminy, Marseille, 30 personnes

08/10/13 : conférence de la SFER, Paris, avec F. Thabuis Pdt de JA, 150 personnes

19/10/13 : animation du PNR Normandie Maine autour du film 'Love Meat tender', 30 personnes

22/10/13 : conférence du pôle INPACT, Assemblée nationale, 200 personnes

12/11/13 : conférence de la Confédération Paysanne sur le développement rural, Larzac, 60 personnes

20/11/13 : animation de l'AG de la FNCIVAM, St Beauzire, 80 personnes

26/11/13 : AG de l'Adage, Rennes, 100 personnes

26/11/13 : conférence du CIVAM Marais Mouillé, Niort, 100 personnes

27/11/13 : biocoop du Mantois, Mantes la Jolie, 30 personnes

07/12/13 : conférence de la Confédération Paysanne Centre, Amboise, 60 personnes

- Renforcement des capacités et formations sur la PAC

08/01/13 : cours à Paris 1 Sorbonne / IEDES, 25 personnes

05/02/13 : groupe herbe chambre d'agriculture du Maine et Loire, 20 personnes

10/07/13 : Confédération Paysanne Bretagne, Loudéac, 25 personnes

30/08/13 : université d'été du PC, St Jean de Maurienne, 25 personnes

24/10/13 : projet FarmPath, Agrocampus Ouest, Rennes, 20 personnes

07/11/13 : classe de master, Agrocampus Ouest, Rennes, 25 personnes

30/11/13 : Terre de Liens Ile-de-France, 25 personnes

10/12/13: AFOCG 01, Bourg en Bresse, 15 personnes

11/12/13 : atelier des espaces périurbains de la région Ile de France, 15 personnes

2. Amplifier le plaidoyer sur la réforme de la PAC

- Outils de communication

Avec moins de contenus publiés, le site web a connu paradoxalement une hausse de sa fréquentation par rapport à 2012, avec 16,000 visiteurs uniques, contre 13,000 l'an passé. Le nombre de pages vues est stable autour de 47,000.

Le compte twitter pouruneautrepac avait environ 400 abonnés fin 2013.

- Guide de la PAC

Le guide de la PAC est toujours en ligne sur le site du Groupe PAC 2013. Au-delà, il reste une référence pour de nombreux sites et même pour un rapport parlementaire de l'Assemblée Nationale d'où de nombreuses illustrations ont été tirées :

http://www.ired.org/modules/infodoc/cache/files/french/guide_de_la_politique_agricole.pdf

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rapports/r0968.pdf>

- Communiqués de presse multi-ONG

Avant et après les votes du Parlement Européen :

<http://www.pouruneautrepac.eu/2013/01/28/quelle-legitimite-reste-t-il-a-la-pac-suite-au-vote-de-la-commission-agriculture-du-parlement-europeen/>

<http://www.pouruneautrepac.eu/2013/02/28/la-societe-civile-sonne-lalarme-face-a-une-reforme-de-la-pac-en-regression/>

<http://www.pouruneautrepac.eu/2013/03/15/votes-du-parlement-europeen-des-inflexions-qui-ne-suffisent-pas-a-legitimer-la-politique-agricole-commune/>

<http://www.pouruneautrepac.eu/2013/06/27/conclusions-politiques-sur-la-reforme-de-la-pac-compromis-a-minima-cherche-mise-en-oeuvre-ambitieuse/>

Avant et après les décisions françaises de mise en œuvre de la PAC :

<http://www.pouruneautrepac.eu/2013/07/05/revenus-des-agriculteurs-en-2012-des-aides-de-la-pac-deconnectees-de-la-realite-des-revenus/>

<http://www.pouruneautrepac.eu/2013/10/01/arbitrages-sur-la-mise-en-oeuvre-de-la-politique-agricole-commune-la-france-en-passe-de-renoncer-a-son-ambition-agro-ecologique/>

<http://www.pouruneautrepac.eu/2013/10/04/discours-de-francois-hollande-a-cournon-redistribution-des-aides-de-la-pac-insuffisante-et-ambition-agro-ecologique-placardisee/>

- Expertise sur la PAC auprès des médias

Le Groupe PAC 2013 est resté identifié par les médias spécialisés ou généralistes qui suivent régulièrement les questions européennes, d'environnement et de politique agricole (Euractiv, Le Monde, Le Figaro, AFP notamment). Leurs journalistes demandent régulièrement des informations et des expertises avant de réaliser leurs sujets.

- Engagement dans la campagne « I Field Food »

Le Groupe PAC 2013 a participé à la campagne de la FNH intitulée I Field Good, de février à juin 2013, en compagnie d'autres partenaires réseaux comme la FNAB, la Confédération Paysanne, la FNCIVAM, Terre de Liens et Meine Landwirtschaft. Cette campagne grand public a proposé une pétition pour la réforme de la PAC : qu'elle soit plus juste, plus écologique, plus solidaire, et qui renouvelle mieux les générations en agriculture.

Dans ce cadre, le Groupe PAC 2013 a relayé les actions de la campagne, a apporté une expertise technique des négociations sur la réforme et est intervenu dans les conférences organisées au Salon de l'agriculture et à l'école d'agronomie de Nancy. Il a participé à la remise des pétitions (85,000 signatures) au ministre de l'agriculture le 6 juin.

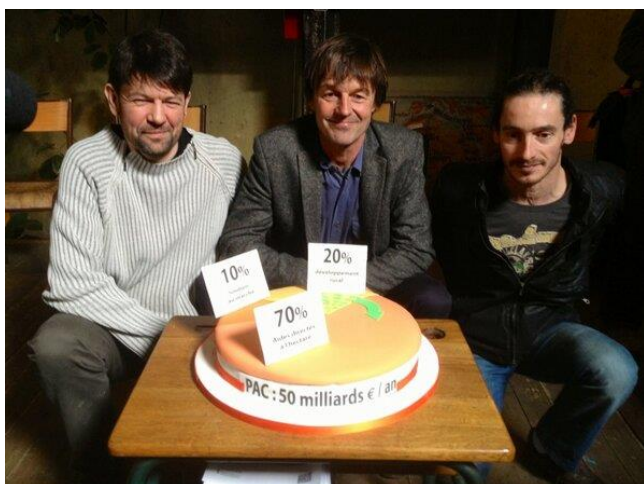


Illustration 1: Lancement de la campagne I Field Good, Février 2013 *Illustration 2: Le gâteau des aides de la PAC*

Tableau : actions réalisées en 2013

Actions	Cibles	Thèmes	Résultats
Expertise sur la PAC auprès des médias	journalistes	Fonctionnement de la PAC Processus décisionnel Impacts de la PAC Aides directes Verdissement de la PAC Développement rural budget	Notamment Euractiv, Le Monde, Le Figaro, AFP qui demandent une expertise en amont auprès du Groupe PAC 2013 sans pour autant les citer dans leurs articles ; échanges d'informations
Posts sur le site web www.pouruneautrepac.eu	journalistes, ONG, fondations, OPA, chercheurs, étudiants	Analyses des négociations PAC CP mis en ligne	16,000 visiteurs uniques, 47 700 pages vues, 2,21 pages vues / visite, durée moyenne 00:2:41, 73% de nouvelles visites Moteurs de recherche Google : le site du

			Groupe PAC 2013 arrive : 2 nd pour « PAC 2013 », 3 ^{ème} pour « réforme de la PAC 2013 », 7 ^{ème} pour « PAC » et 10 ^{ème} avec « réforme de la PAC »
Communiqués de presse (CP)	Médias agricoles, européens, OPA, Gouvernement	Réagir à l'actualité Donner notre position Lobbying institutionnel	Un CP / 2 mois environ De nombreuses reprises dans la presse agricole, nationale et européenne Interview par de nombreux médias
Veille sur les réseaux de partage	Facebook, LinkedIn, twitter	Twitts quotidiens	Suivi par les principales parties prenantes : FNSEA, élus, médias français et européens, partenaires européens
Campagne I field Good	Grand public	PAC plus juste, plus écologique, plus solidaire et qui renouvelle les générations	85,000 signataires de la pétition remise au ministre de l'agriculture

3. Exercer un lobbying ciblé sur les décideurs français

Il y a eu deux phases du lobbying sur les décideurs français en 2013 : pendant et après les négociations communautaires.

Durant la première phase, l'attitude du ministre de l'agriculture a été plutôt exemplaire si on la compare à d'autres ministres notamment britannique, allemande ou espagnol. Depuis le depuis au Conseil, Le Foll a défendu les principes du verdissement et d'une paiement redistributif sur les premiers hectares, soient des positions progressistes qui contrastent avec certaines positions conservatrices que la France a traditionnellement défendu à ce niveau durant les réforme précédentes.

Une fois l'accord politique passé, le plus difficile commençait pour le ministre français : défendre ses propositions de réorientation des aides auprès des organisations agricoles françaises. Si dès le mois de juillet 2013, les services du ministère ont exposé plusieurs scénarii de redistribution des aides, le ministre n'a pas réussi à s'imposer suffisamment tôt auprès de la FNSEA pour convaincre qu'il appliquerait une réforme réellement plus juste et plus verte.

Les arbitrages du président de la République début octobre ont confirmé les pressions de la FNSEA sur l'Elysée, passant par dessus le ministre de l'agriculture : convergence des aides de 70 % seulement avec réduction des pertes individuelle à 30 %, paiement vert proportionnel au références individuelles et non forfaitaire, paiement redistributif sur les premiers hectares de 20% seulement.

Entre juillet et septembre, le Groupe PAC 2013 a maintenu la pression sur le ministre et a défendu ses positions auprès des cabinets de Matignon et de l'Elysée.

- Lobbying sur les décideurs publics

25/07/13 : réunion avec le cabinet de Stéphane Le Foll

27/08/13 : réunion avec les conseillers de Matignon et de l'Elysée

26/09/13 : réunion du CSO au ministère de l'agriculture

02/10/13 : annonces du président de la République
 14/11/13 : réunion avec la DGPAAT
 17/12/13 : réunion du CSO au ministère de l'agriculture

Tableau : actions réalisées en 2013

Actions	Cibles	Description	Résultats
Lobbying MAAF	Ministre Conseillers du ministre Services DGPAAT Président du CGAAER Centre d'études et de prospective	Une petite dizaine d'entretiens bilatéraux avec le cabinet et les services Soutien ambitieux au verdissement, pour la sortie définitive des références historiques et un renforcement du développement rural	Groupe PAC 2013 consulté en amont sur la position des autorités françaises sur la convergence, la majoration des 1ers ha et sur le renforcement du 2 nd pilier Groupe PAC 2013 invité par le ministre aux réunions du CSO
Lobbying MEDDE, échange d'informations, appui institutionnel	Conseillère de la ministre et services	Plusieurs entretiens bilatéraux avec le cabinets Echanges fréquents avec les services	Groupe PAC 2013 en appui au MEDDE avant les RIM
Lobbying Premier Ministre	Conseillère du Premier Ministre	Demandes ciblées en amont de réunions interministérielles sur le verdissement, le CFP et le développement rural	Positif
Lobbying Présidence de la République	Conseillère du Président	Deux entretiens bilatéraux en amont des décisions françaises sur la mise en œuvre de la réforme	Positif mais relatif
Lobbying Parlementaire	Députés des Commissions des Affaires économiques et Affaires Européennes Sénateurs	Suites de l'audition réalisée en 2012	Très positif, Groupe PAC 2013 et le guide de la PAC largement cités dans le rapport de l'AN sur la réforme de la PAC

4. Au niveau Européen, peser sur les votes et les négociations de la réforme de la PAC

En Janvier 2013, les rapporteurs du Parlement Européen ont soumis leurs projets de rapport au vite de la Comagri, qui sont pour rappel : Capoulas-Santos (S&D) sur les paiements directs et le développement rural, Dantin (PPE) sur l'OCM et enf in La Via (PPE) sur le règlement horizontal. Les votes de la Comagri de janvier ont approuvé ces rapports qui sont ensuite passés à la plénière du 12 mars.

Parallèlement, a démarré une action de sensibilisation et d'interpellation des députés en vue des votes en plénière initiée dans le cadre de la campagne européenne Good Food Good Farming

(ARC2020 et al.), et intitulée Go Meet a Deputy (allez rencontrer votre député). L'équipe française de Good Food Good Farming (P-A Prévost et al.) a relayé cette action en France (mobilisation), et le Groupe PAC 2013 a préparé des rendez-vous juste avant le vote à Strasbourg (lobbying). Une vingtaine d'entretiens avec des députés français ont eu lieu dans leur circonscription, à Paris, Bruxelles et Strasbourg. De nombreuses [ONG françaises](#) ont également relayé cette action.

Pour ces rendez-vous, les citoyens ou représentants d'organisations disposaient d'une grille listant les [principales mesures en faveur d'une PAC plus juste et plus verte](#). Un reporting des députés rencontrés et de ceux refusant les entretiens était régulièrement actualisé sur un [site web dédié](#).



Illustration 3: Rencontre avec l'eurodéputé Alain Lamassoure. président de la commission des budgets

Les 12 et 13 mars, des représentants du Groupe PAC 2013 étaient présents à un rassemblement organisé devant le siège du Parlement à Strasbourg par plusieurs organisations européennes (ARC2020 et al.). En même temps, d'autres représentants du Groupe PAC 2013 faisaient la tournée des députés et groupes parlementaires (S&D, ALDE...) à la veille des votes sur la réforme, pour soutenir certains amendements clés (plafonnement, verdissement...).

Le vote et le rassemblement des ONG au Parlement ont été bien médiatisés en France. Le résultat des votes est assez décevant et conforme aux votes de la Comagri:

- verdissement obligatoire mais affaibli
- plafonnement des aides à 200,000 euros rejeté à deux voix près
- pas de mesure des impacts de la PAC sur les pays en développement



Illustration 4: Rassemblement devant le Parlement Européen à Strasbourg, 12-13 mars 2013

Ensuite du 24 au 26 juin ont eu lieu les négociations finales entre le Conseil, le Parlement et la Commission, d'abord à Luxembourg puis à Bruxelles.

Plusieurs ONG européennes et Luxembourgeoises (ARC2020 et al.) ont organisé une action devant le bâtiment accueillant les négociations, avec même une incursion d'activistes à l'intérieur bien médiatisée. Bénéficiant d'une accréditation, le Groupe PAC 2013 était présent sur place pour suivre les négociations et faire le point avec les négociateurs français.

Les négociations se sont terminées le 26 juin à 13h00 au Parlement à Bruxelles sous pression de la présidence irlandaise, avec un résultat critiqué avec le Groupe PAC 2013 : 'un compromis a minima qui recherche mise en œuvre ambitieuse'.



Illustration 5: Rassemblement devant le bâtiment abritant les négociations finales sur la réforme de la PAC, Luxembourg, 24 juin 2013

Dates clefs

- Janvier-Mars : action 'Go Meet a Deputy'
- 12-13/03/13 : rassemblement d'ONG au Parlement Européen et votes sur la réforme de la PAC, Strasbourg
- Avril-Juin : trilogues sur la réforme de la PAC
- 24/06/13 : action dans l'enceinte du Conseil des ministres, Luxembourg : 'EU policy-markers : don't cheat your citizens'
- 24-26/06/13 : négociations finales sur la réforme, Luxembourg, Bruxelles.

Tableau : actions réalisées

Thème	Cibles	Action	Résultat
Lobbying	Commissaire Ciolos	Pression pour ne pas lâcher sur le	Négatif :

cabinet Ciolos		verdissement	nombreuses dérogations à la règle
Lobbying DG Agri	Unités chargées de l'innovation, conditionnalité, verdissement	Verdissement Partenariat européen de l'innovation Suivi des travaux	Positif Recueil d'informations
Lobbying PE Comagri	Rapporteurs Députés français	Députés français régulièrement rencontrés : Bové, Dantin, Lebrun, Andrieu	Influence limitée des députés français dans leur propre groupe (S&D, Verts, PPE)
Lobbying PE Comagri	Négociateurs du groupe des Verts Européens	Suivi des trilogues, propositions d'amendements de compromis	Positif, influence sur certains points
Lobbying PE autres commissions	Autres députés français	Rencontre dans le cadre de l'action Go MAD	Impact positif

5. Dialogue franco-allemand sur la réforme de la PAC

Début 2010, le Groupe PAC 2013 a initié un rapprochement avec la plate forme d'ONG allemandes *Meine Landwirtschaft*, composée des mêmes familles d'acteurs de la société civile que l'initiative française, comprenant une quarantaine d'organisations.

Ce type de dialogue multi-acteurs entre nos deux pays est utile dans la mesure où sur la PAC et la politique de développement rural, seuls les réseaux thématiques d'ONG sont organisés au niveau européen : European Coordination Via Campesina, IFOAM EU, BEE, WWF, Cidse, Concord, Forum Synergies...

La France et l'Allemagne étant les leaders historiques de la construction européenne et les principaux bénéficiaires de la PAC, un dialogue bilatéral entre ONG est d'autant plus utile qu'il permet de confronter les questions agricoles PAC à l'aune des réalités nationales. Un tel dialogue bilatéral entre les deux principaux Etats membres de l'UE est utile à la compréhension des enjeux et apporte une plus-value aux actions de chaque plate forme.

Les objectifs de ce dialogue entre nos deux plate-formes étaient :

- améliorer la compréhension des enjeux agricoles, alimentaires, environnementaux, ruraux dans nos deux pays respectifs,
- échanger des informations et mener une veille informationnelle sur les positions respectives de nos gouvernements
- faire progresser les deux plate-formes sur des positions communes liées à l'avenir de la PAC après 2013,
- contribuer à stimuler le débat public en France et en Allemagne sur l'avenir de la PAC.

Le point d'orgue de cette collaboration est le troisième week-end de janvier lors de la *Grüne Wehr* de Berlin (semaine verte). En parallèle de ce salon de l'agriculture, les ONG allemandes mobilisent plus de 20,000 personnes dans les rues de Berlin et devant la chancellerie, pour exprimer leur

refus de l'agriculture industrielle. Ce week-end est également support à de nombreuses rencontres et réunions de travail avec les ONG allemandes.

Le Groupe PAC 2013 y a organisé une réunion entre représentant des ONG allemandes et organisations paysannes et le ministre français de l'agriculture Stéphane Le Foll. L'objectif était pour le ministre français d'entendre d'autres positions allemandes que celles défendues par la ministre fédérale de l'agriculture (CSU/CDU), et d'affirmer un soutien des ONG aux propositions de Le Foll en faveur du paiement redistributif sur les premiers hectares et en faveur du principe verdissement par ailleurs contesté par la ministre allemande.



Dates clefs

19/01/13 : manifestation à Berlin contre l'agriculture industrielle : 'Wir Habben Es Satt !' (avec J. Racapé et S. Féret), 20,000 personnes

21/01/13 : organisation d'une rencontre entre ONG allemandes et Stéphane Le Foll à Berlin

Tableau : actions réalisées

Thème	Cibles	Actions	Résultats
Rencontre entre ONG allemandes et Stéphane Le Foll	Lobbying	Organisation de la réunion ; coordination entre le ministre français et les ONG allemandes Soutien des ONG allemandes aux propositions de la France sur le paiement redistributif et le verdissement	Très positif

III- Evénements qui ont marqué l'année 2013

Dans le cadre de notre programme d'activités, trois événements et/ou processus ont notamment marqué l'année 2013 :

- 1. L'accord des chefs d'Etat et de gouvernement sur le cadre financier pluriannuel 2014-2020, 8 février 2013**
- 2. L'accord politique sur la réforme de la PAC, 26 juin 2013**
- 3. Les annonces françaises sur la mise en œuvre de la réforme, 2 octobre 2013**

1. L'accord des chefs d'Etat et de gouvernement sur le CFP 2014-2020

- Un budget européen en baisse, avec 960 milliards d'euros sur la période
- Des dépenses agricoles en baisse, de 13 % sur le 1er pilier et de 18 % sur le 2nd pilier
- Le principe du verdissement de 30 % des aides directes est entériné grâce au soutien de la France, assorti de la mention qu'il « n'impose pas que des terres soient retirées de la production et qui n'entraîne pas de pertes injustifiées dans le revenu des agriculteurs », demandé par l'Allemagne
- La France obtient une rallonge de 1 milliard d'euros pour son 2nd pilier

2. L'accord politique sur la réforme de la PAC

- Rencontre avec des parlementaires (action Go Meet a Deputy) et mobilisation d'ONG au Parlement à Strasbourg, avant le vote du Parlement
- Votes du Parlement sur les règlements PAC, 12 mars (plafonnement des aides à 200,000 € rejeté à 2 voix près)
- Campagne I Field Good (FNH) qui obtient 85,000 signatures pour la réforme de la PAC
- Trilogues d'avril à juin entre le Conseil, le Parlement et la Commission
- Dilution de l'objectif de sortie des références historiques (formule irlandaise de faire au moins 60 % du chemin en limitant les pertes individuelles à 30%)
- Dilution du principe de verdissement : nombreuses exemptions et équivalences acceptées
- Nombreuses flexibilités laissées au choix des Etats membres

3. Les annonces françaises sur la mise en œuvre de la réforme

- Annonces par le Président de la République au Sommet de l'élevage
- Priorité à l'élevage et aux zones défavorisées
- 1 milliard par an annoncés à terme pour les zones défavorisées
- 20 % pour le paiement redistributif
- Convergence des aides de 70 % seulement avec limitation des pertes à 30 %
- Aides couplées utilisées au maximum, notamment pour les productions animales
- Verdissement proportionnel aux références historiques
- Les conseils régions acquièrent l'autorité de gestion des programmes de développement rural, mais l'essentiel des mesures reste cadré au niveau national

IV- Annexe 1

Courrier du Groupe PAC 2013 au ministre de l'agriculture sur la mise en œuvre du verdissement

Montreuil, le 6 décembre 2013

Objet : mise en œuvre du verdissement de la PAC

Monsieur le ministre,

Alors que se précise la mise en œuvre de la PAC, nous souhaitons vous alerter sur certains points actuellement en discussion en France et au niveau communautaire, et qui selon nous, risquent de nous éloigner de l'objectif d'une PAC initialement réformée pour être plus verte.

Le premier d'entre eux concerne la proposition d'acte délégué de la Commission Européenne, de réduire d'un tiers le paiement vert aux agriculteurs biologiques. L'article 29 du règlement des paiements directs précise pourtant que les agriculteurs biologiques reçoivent *ipso facto* le dit paiement sans avoir à respecter les trois mesures afférentes.

Selon nos organisations, une telle disposition est inacceptable et discrédite totalement le verdissement de la PAC. Initialement considérée comme une agriculture vertueuse par les propositions de réforme, l'agriculture biologique se trouverait à l'arrivée pénalisée sous prétexte de double paiement. Il s'agit d'un signal extrêmement négatif à l'égard des agriculteurs biologiques actuels et futurs alors même que vous souhaitez porter le projet agro-écologique de la France.

Le second point concerne le choix et les modalités de calcul des surfaces d'intérêt écologique (SIE) fixées à 5 % pour 2015.

Comme nous vous l'avions exprimé dès l'année dernière, **nous nous opposons à ce que des cultures puissent faire partie des SIE, ces dernières devant être à la fois fixes et pérennes** (infrastructures agro-écologiques ou IAE) afin de garantir une régulation des agro-écosystèmes et la fourniture de services environnementaux que ne peuvent assurer des cultures annuelles. Notamment certaines IAE jouant un rôle crucial à la pollinisation (comme les haies), en fournissant une contribution bien supérieure à celle des cultures.

Par ailleurs l'article 29 1.b du règlement paiement direct relatif aux équivalences au verdissement et l'annexe VIA proposent que des fertilisants et pesticides puissent être autorisés sur certaines cultures pouvant être admises en SIE : « *Production on arable land with no use of fertiliser (mineral fertiliser and manure) **and/or** plant protection products, and not irrigated, not sown with the same crop two years in a row and on a fixed place* ».

La formulation **ambivalente** utilisée induit que les cultures fixatrices de l'azote atmosphérique (luzerne, protéagineux...) -pour lesquelles la fertilisation azotée n'est pas nécessaire- pourraient être admises en SIE, même ayant été traitées par des pesticides.

Nous condamnons fermement cette possibilité qui dénature profondément l'objectif d'écologisation des paiements directs que vous avez défendu dans la négociation communautaire et qui, si elle était appliquée, confirmerait le *greenwashing* de la PAC que nos organisations dénoncent depuis plusieurs années. Il va sans dire que l'opinion publique comprendrait difficilement ces choix de la part des autorités françaises.

Ensuite, nous avons pris connaissance des coefficients de pondération des SIE que la Commission Européenne a proposé aux Etats et au Parlement dans les actes délégués. Nous jugeons ces derniers trop faibles pour un certain nombre d'infrastructures agro-écologiques et notamment les éléments du paysage.

Ainsi par exemple, la haie est insuffisamment valorisée (1m = 4,5 m²) par rapport aux bordures de champ (bande comprise entre 1m et 10m = 9 m²). De même, les murets qui servent de refuge à certains animaux et autres insectes auxiliaires sont insuffisamment valorisés (1m=1m²). La faiblesse de ces coefficients n'est pas de nature à inciter les agriculteurs à s'engager dans des pratiques et systèmes plus agro-écologiques. Pour autant, nous refusons le maintien des coefficient de SET actuels, qui n'ont aucun fondement scientifique (1m de haie = 100 m² de SET).

Monsieur le ministre, dans l'optique des prochains arbitrages français et des discussions communautaires sur les actes délégués, nous vous demandons de :

- Exclure toute possibilité de dérogation via de pratiques équivalentes aux trois mesures de verdissement, afin de maintenir un dispositif simple, lisible, facilement contrôlable et cohérent avec la position que vous avez défendue dans la négociation communautaire.
- Ne sélectionner que des IAE fixes dans la liste des SIE et exclure en particulier les cultures protéiques fixatrices d'azote atmosphérique. Les aides couplées associées aux mesures du second pilier seront à même de soutenir le développement de ces cultures.
- Revaloriser les coefficients de pondération des IAE afin de valoriser objectivement la présence des haies et autres éléments fixes du paysage ; à titre d'exemple, la grille IDEA/CIVAM ci-jointe nous semble constituer un bon compromis.
- Rester ferme sur la prise en compte de l'espèce et non des variétés (exemple du maïs) pour la mesure de diversification des cultures et refuser le mulching comme pratique équivalente pour préserver la monoculture de maïs.
- Intégrer tous les mélanges de cultures quel que soit leur mode de semis dans la mesure diversification des cultures, pour qu'un mélange de deux espèces différentes sur la même parcelle soit bien comptabilisé comme deux cultures différentes.
- Appliquer un ratio départemental pour le suivi du maintien des prairies et pâturages permanents (PP), et ainsi éviter les effets compensatoires du ratio national où les hectares de prairies permanentes perdus dans certains départements sont gagnés dans d'autres.

Sachez Monsieur le Ministre que nos organisations regrettent de n'avoir pu également porter ses propositions auprès de vos services et des autres acteurs agricoles à l'occasion des groupes de travail permettant de préciser ces différents points.

Selon nos organisations, la légitimité d'une PAC réformée pour être plus verte se justifie dès lors qu'elle contribuera à la mise en place d'une agriculture réellement durable sur les exploitations agricoles. Cette écologisation ne s'oppose pas aux difficultés économiques que rencontrent certains agriculteurs ni à la pérennité économiques des exploitations. Elle est au contraire un atout pour s'adapter aux enjeux environnementaux et économiques de demain.

Nous comptons sur votre détermination pour défendre ces propositions et nous restons à votre disposition pour tout renseignement que vous estimez utile.

Veillez recevoir monsieur le ministre, l'expression de notre sincère considération.

Annexe 2

- articles de presse citant le Groupe PAC 2013 (dans l'ordre chronologique)

<http://www.ouest-france.fr/pour-une-autre-pac-critique-la-commission-agricole-du-parlement-407351>

<http://www.franceculture.fr/emission-terre-a-terre-pour-une-autre-pac-2013-2013-01-12>

<http://labrouetteetlepanier.fr/reforme-de-la-pac-en-fevrier-il-faut-convaincre-nos-deputes/>

http://www.francetvinfo.fr/economie/bourse/marches/les-cerealiers-francais-font-ils-des-affaires-avec-l-argent-de-la-pac_171257.html

<http://www.chambres-agriculture.fr/outils-et-modules/actualites/article/la-pac-est-elle-indispensable/>

<http://www.rfi.fr/emission/20130313-reforme-pac-enjeux/>

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre/Communes/D%C3%A9ols/n/Contenus/Articles/2013/04/05/Pac-et-agriculture-durable-le-debat-de-Bio-Centre-1398191>

http://www.lepoint.fr/politique/hulot-refuse-une-reforme-de-la-politique-agricole-commune-en-catimini-20-02-2013-1630043_20.php

<http://www.20minutes.fr/ledirect/1104581/hulot-refuse-reforme-politique-agricole-commune-en-catimini>

<http://www.pleinchamp.com/actualites-generales/actualites/une-ferme-a-paris-pour-sensibiliser-sur-la-pac>

<http://www.euractiv.com/cap/police-arrest-protestors-agricul-news-528830>

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/accord-politique-pac-verdissement-redistribution-18879.php4>

<http://www.euractiv.fr/pac/negotiations-sur-la-pac-le-defic-news-528847>

http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/06/28/la-politique-agricole-commune-sera-t-elle-vraiment-plus-verte_3438677_3244.html

<http://www.bioalaune.com/fr/actualite-bio/8215/verite-prix-nouvelle-pac-2014>

<http://blog.lefigaro.fr/agriculture/2013/06/apres-18-mois-de-negotiations.html>

<http://www.humanite.fr/environnement/ca-sent-le-roussi-pour-le-verdissement-de-la-pac-514249>

<http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/politique-syndicalisme/article/une-redistribution-qui-ne-va-pas-au-bout-de-la-logique-selon-groupe-pac-2013-205-93575.html>

<http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/politique-syndicalisme/article/les-reactions-aux-annonces-de-francois-hollande-205-93482.html>

<http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/reforme-de-la-pac-le-groupe-pac-2013-redoute-que-le-gouvernement-perde-de-vue-son-projet-agroecologique-78113.html>

<http://www.depeche.fr/france-le-groupe-pac-2013-regrette-le-manque-d-ambition-agro-cologique-art363469-37.html>

<http://www.reporterre.net/spip.php?article4851>

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250266162113&cid=1250266150504&np=ex3403989>

<http://www.paysan-breton.fr/article/14731/une-pac-de-moins-en-moins-commune.html>

<http://www.village.tm.fr/index.php?Menu=Actu&Action=777&idn3=3901>

VI- Annexe 3

- Liste des organisations du Groupe PAC 2013

Agir pour l'environnement

Les Amis de la Terre

CCFD – Terre Solidaire, (Comité catholique contre la faim et pour le développement)

CFSI (Comité français pour la solidarité internationale)

Chemineurs Solidaires

Confédération Paysanne

CMR (Chrétiens en monde rural)

Réseau Cohérence

Environnement, démocratie et développement durable (E3D)

European Forum on Nature Conservation and Pastoralism (EFNCP)

FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France)

FNCIVAM (Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux

Génération Futures

GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques)

Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Mouvement inter-régional des AMAPs (MIRAMAP)

Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC)

Peuples Solidaires

4D (Dossiers et débats pour un développement durable)

Réseau Action Climat France

Réseau agriculture durable

Solidarité

Terre de liens

WWF-France